



Agriculture biologique¹

Chiffres-clés

- Près de 6 500 exploitations engagées en agriculture biologique en 2020, 271 000 ha certifiés ou en conversion
- 5^e rang des régions en part d'exploitations et de SAU bio
- 14 % des exploitations bio de métropole, 12 % des surfaces

Caractéristiques

Au recensement 2020, la région cultive ou élève :

- 3 100 ha en PPAM bio, soit 27 % des surfaces en PPAM ;
- 2 300 ha en légumes frais* bio, soit 23 % des légumes frais ;
- 7 900 ha en fruits bio, soit 21 % des fruits ;
- 9 450 ha en vignes bio, soit 19 % des vignes ;
- 38 500 vaches laitières bio, soit 9 % des vaches laitières ;
- 7 500 brebis laitières bio, soit 30 % des brebis laitières ;
- 18 100 chèvres bio, soit 14 % des chèvres ;
- 911 500 poules pondeuses d'œufs de consommation bio, soit 21 % des poules pondeuses.

Les exploitations en bio sont significativement plus impliquées en circuit court que les autres exploitations (62 % contre 25 %).

Tendances

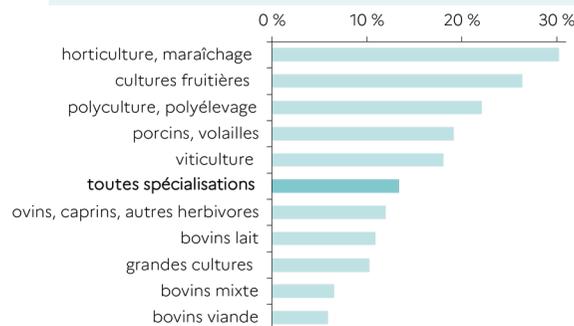
Selon l'Agence bio, le nombre d'exploitations engagées en bio a été multiplié par 4 entre 2008 et 2023 et augmente en moyenne de + 10 % par an. Après un fort développement sur la période 2016-2021, le rythme d'augmentation se ralentit.

Selon le Recensement agricole, le développement du bio entre 2010 et 2020 concerne plus particulièrement les spécialisations maraîchage-horticulture et cultures fruitières.

Zoom

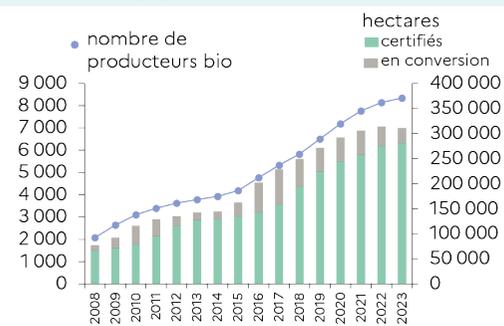
La Drôme est le 2^e département métropolitain en exploitations bio, l'Ardèche le 14^e. 30 % des exploitations spécialisées en maraîchage-horticulture sont engagées en agriculture biologique.

Part des exploitations en agriculture biologique par spécialisation



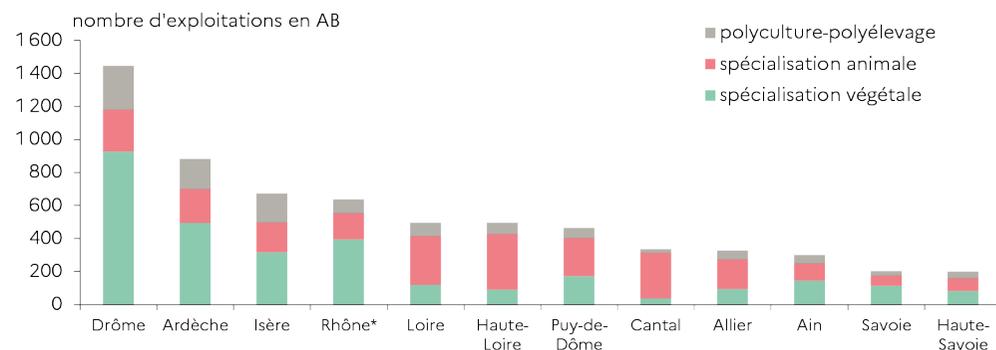
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Évolution du nombre de producteurs et de surfaces engagés en bio



Source : Agence bio - 2007 à 2023

Répartition des exploitations en agriculture biologique par département selon le type de spécialisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

¹ Les exploitations en cours de conversion sont comptées ici parmi les exploitations bio.

Agriculture biologique en 2020	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône*	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	France métr.
Nombre d'exploitations bio	301	328	882	335	1 448	675	497	496	464	638	203	201	6 468	47 083
Part d'exploitations en bio (%)	10,0	7,5	23,5	7,2	27,6	14,0	12,2	12,6	8,1	14,1	10,1	8,7	13,3	12,1
Surfaces bio (ha)	19 171	22 921	22 673	23 956	46 830	28 521	23 935	29 054	23 946	17 404	5 430	7 408	271 249	2 337 662
Part de la SAU bio dans la SAU totale (%)	7,8	4,8	18,6	7,0	24,1	11,9	10,3	12,6	6,2	12,7	4,2	5,9	9,5	8,7

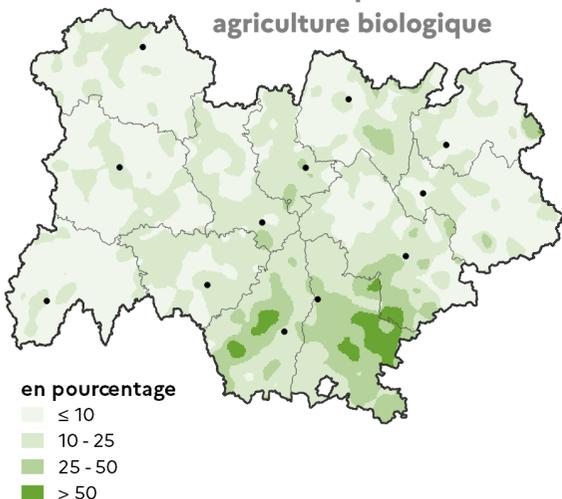
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

* voir glossaire

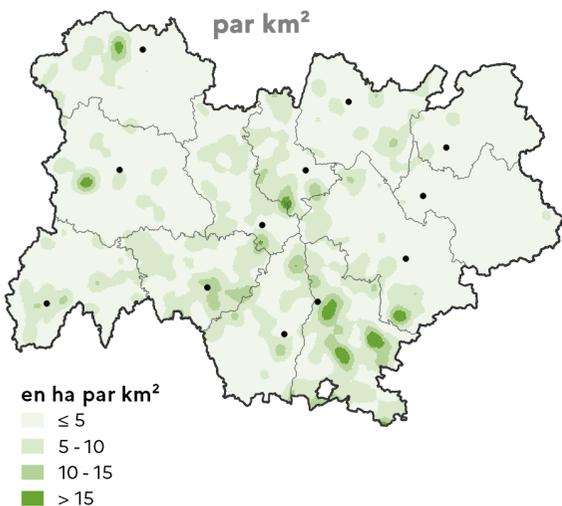
Drôme-Ardèche, socle bio de la région

Surfaces et part des exploitations en bio en 2020

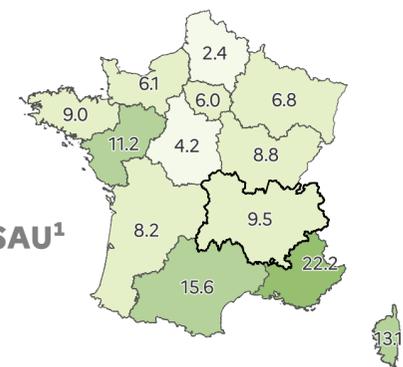
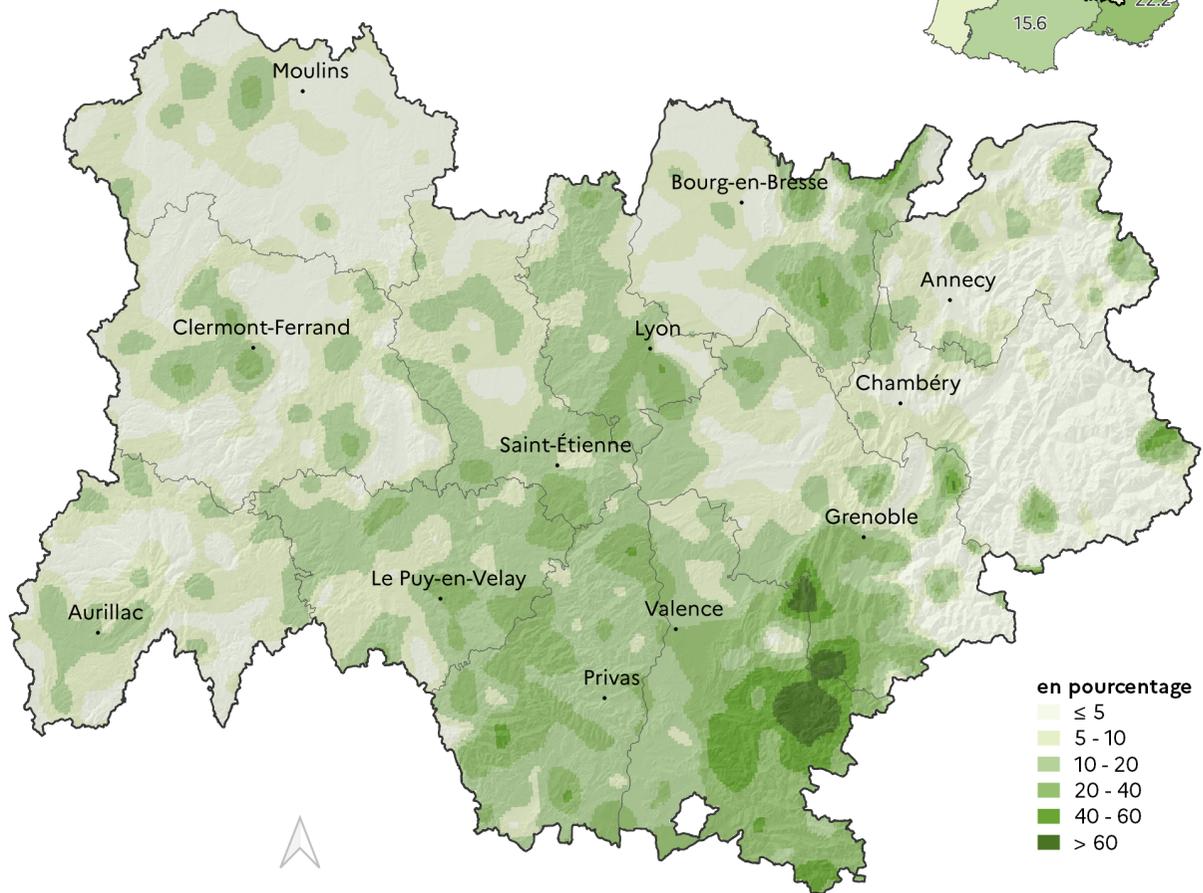
Part des exploitations en agriculture biologique



Densité de surfaces bio par km²



Part des surfaces en bio dans la SAU¹



¹ Surface Agricole Utilisée



Source : Agreste - Recensement agricole 2020
 Méthode : Lissage à l'exploitation sur un rayon de 10 km, grille de 1km
 Référentiels, fonds carto. : IGN Admin Express 2020, BD ALTI



Autres signes officiels de la qualité et de l'origine¹ (SIQO hors bio)

Chiffres-clés

- 14 400 exploitations soit 30 % des structures régionales ont un produit sous SIQO (hors bio)
- 4^e rang des régions tous produits confondus en nombre d'exploitations
- 7^e rang en part d'exploitations

Caractéristiques

Chaque filière a son signe dominant : AOP et IGP pour vins et fromages, Label rouge pour viandes et volailles.

La quasi-totalité des vins régionaux sont sous AOP ou IGP.

Le volume de fromage commercialisé sous AOP-IGP, hors production fermière, représente 39 % du volume total de la région.

La moitié des exploitations de grande dimension économique ont un produit sous SIQO. La région est concernée par l'aire géographique de 83 AOP, 58 IGP et 8 IG. Parmi les AOP de la région, 46 concernent le secteur viticole, 23 les fromages, et 5 d'autres produits issus de l'élevage. 30 IGP concernent des viandes et produits à base de viande, 13 concernent des vins et 7 des fromages. Les 8 IG concernent le secteur viticole (eaux de vie et liqueurs).

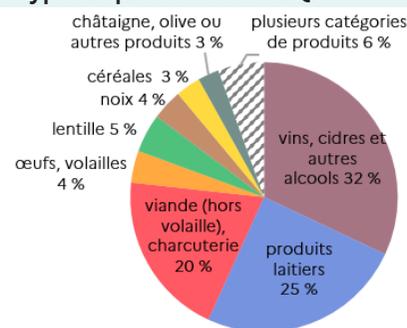
Tendances

La part d'exploitations impliquées dans une démarche qualité (SIQO hors bio) passe de 25 % en 2010 à 30 % en 2020. Cette part reste plus élevée à l'est de la région.

Zoom

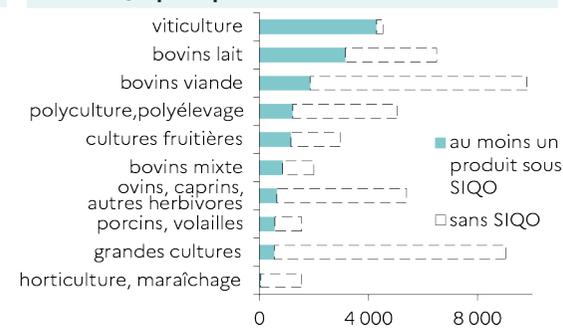
46 % des exploitations du Rhône produisent sous SIQO (hors bio). Les Savoie et l'Ardèche sont également bien engagées dans une démarche de qualité. Dans la Drôme et le Cantal, plus d'une exploitation sur trois présente un signe officiel hors bio.

Répartition des exploitations selon le type de produit sous SIQO



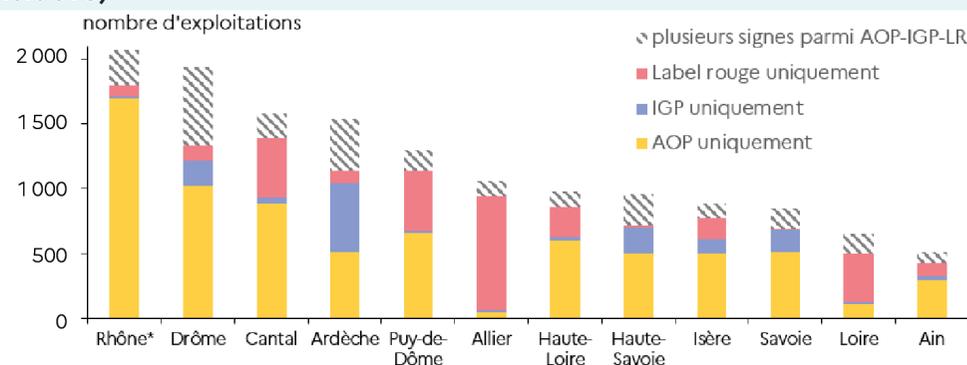
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Nombre d'exploitations produisant sous ou sans SIQO par spécialisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Nombre d'exploitations produisant sous AOP-IGP-LR par département et par type de SIQO (hors STG)



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

¹ Les signes officiels de la qualité et de l'origine de cette fiche sont les AOP, les IGP, les Labels rouge et les STG. L'agriculture biologique est traitée dans une fiche distincte. Une exploitation peut être engagée dans plusieurs signes ou démarches de qualité.

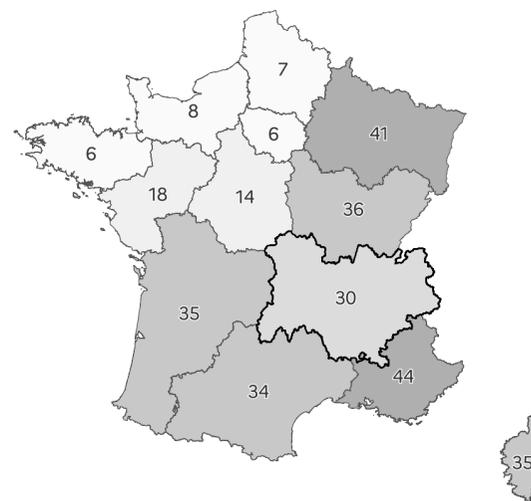
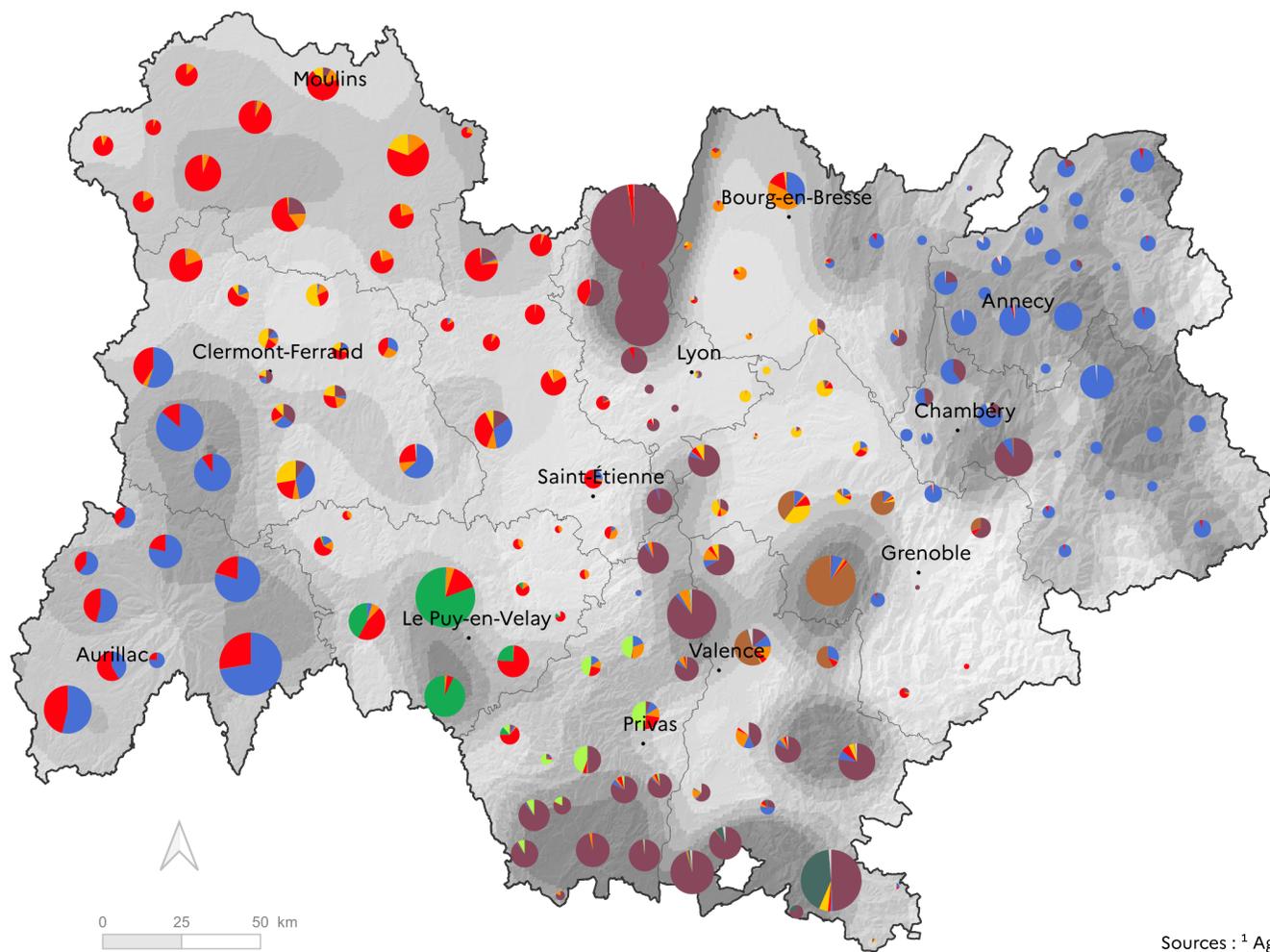
Signes de qualité (hors bio)	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône*	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	France métro.
Nombre d'exploitations produisant sous SIQO hors bio	514	1 065	1 545	1 585	1 942	893	655	988	1 305	2 077	854	959	14 382	106 360
dont ayant au moins une production AOP	369	104	864	1 050	1 607	604	243	713	802	1 969	673	741	9 739	72 048
dont ayant au moins une production IGP	99	104	912	145	765	207	135	89	144	284	328	441	3 653	32 506
dont ayant au moins une production en label rouge	129	988	188	587	177	188	418	322	526	99	19	22	3 663	23 943
Part des exploitations présentant un signe officiel de qualité (%)	17	24	41	34	37	18	16	25	23	46	43	41	30	27

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

*voir glossaire

Un engagement dans des démarches de qualité très diversifié selon les terroirs

Les signes officiels de la qualité et de l'origine en 2020 (hors bio)



Exploitations sous AOC-AOP-IGP-LR-STG ¹

part en pourcentage

- ≤ 10
- 10 - 20
- 20 - 30
- 30 - 40
- 40 - 50
- > 50

nombre par EPCI



EPCI sous secret statistique non affiché

Répartition des exploitations par catégorie de produits ²

- Produits laitiers
- Viandes bovine, ovine, porcine et charcuterie-salaison
- Vins et autres alcools
- Viande de volailles et oeufs
- Céréales et farines
- Lentille
- Noix
- Châtaigne
- Olives et huiles d'olive
- Autres produits

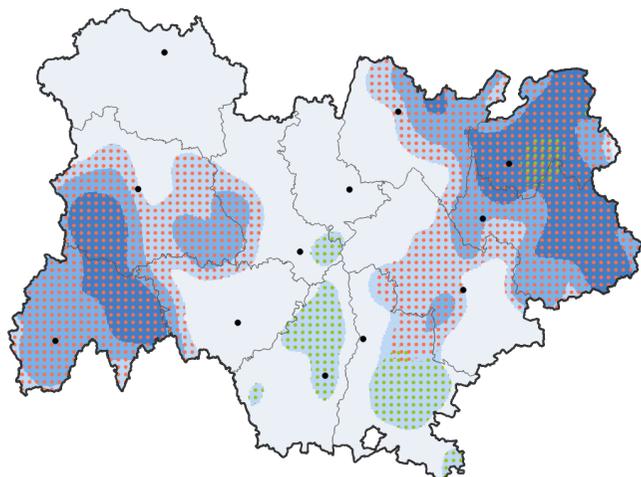
Sources : ¹ Agreste – Recensement agricole 2020 / ² INAO 2020
 Méthode : Lissage à l'exploitation sur un rayon de 20 km, grille de 1 km
 Référentiels, fonds carto. : IGN Admin Express 2020, BD ALTI

Produits laitiers, viandes et vins, trois principaux produits régionaux sous SIQO

Poids des exploitations sous SIQO par catégorie de produits en 2020

Produits laitiers

Part des exploitations laitières produisant sous AOP-IGP dans l'ensemble des structures



en pourcentage

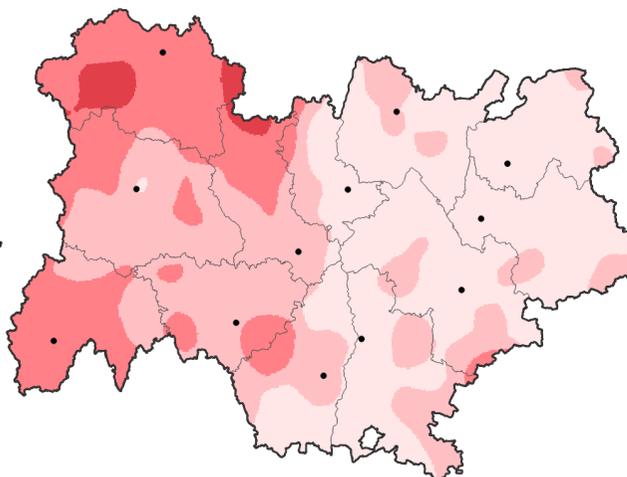
- ≤ 2
- 2 - 10
- 10 - 30
- > 30

part dans l'ensemble des exploitations > 2 %

- avec production de lait de vache
- avec production de lait de chèvre

Viandes bovine, ovine, porcine et charcuterie-salaison

Part des élevages pour la viande produisant sous AOP-IGP-LR dans l'ensemble des structures

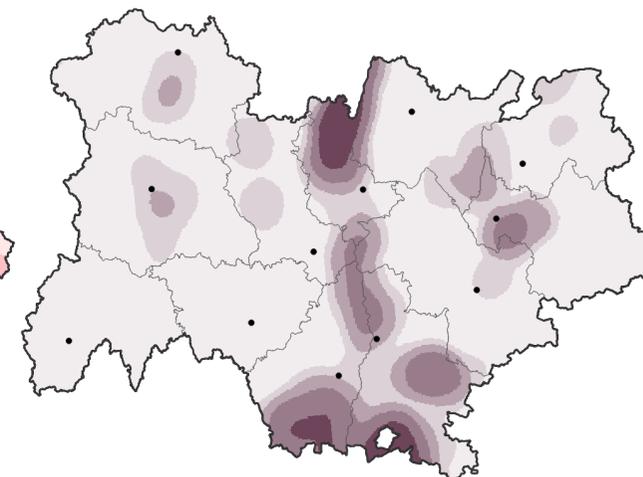


en pourcentage

- ≤ 2
- 2 - 10
- 10 - 30
- > 30

Vins et autres alcools

Part des exploitations viticoles sous AOP-IGP dans l'ensemble des structures



en pourcentage

- ≤ 2
- 2 - 10
- 10 - 30
- 30 - 60
- > 60



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 / INAO 2020
Méthode : Lissage à l'exploitation sur un rayon de 20 km, grille de 1km
Référentiels, fonds carto. : IGN Admin Express 2020

Une diversité de produits valorisés sous SIQO

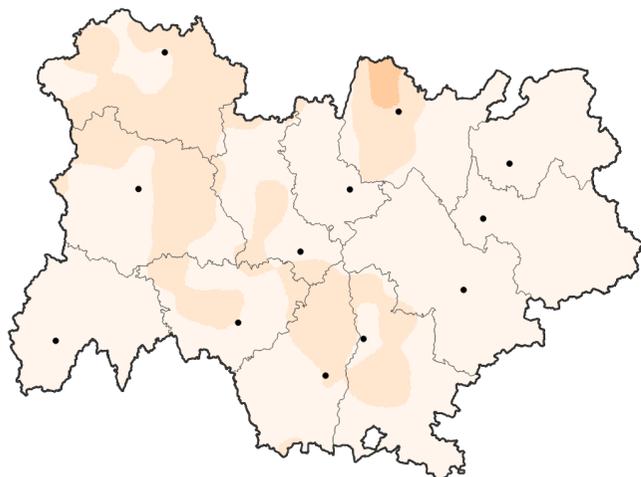
Poids des exploitations sous SIQO par catégorie de produits en 2020

Viande de volailles et œufs

Céréales et farines

Lentille-Noix-Châtaigne-Olives

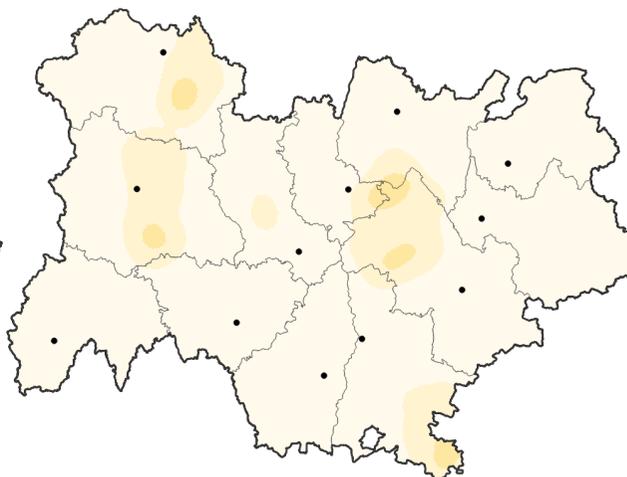
Part des exploitations avicoles produisant sous AOP-IGP-LR dans l'ensemble des structures



en pourcentage

- ≤ 2
- 2 - 10
- 10 - 30
- > 30

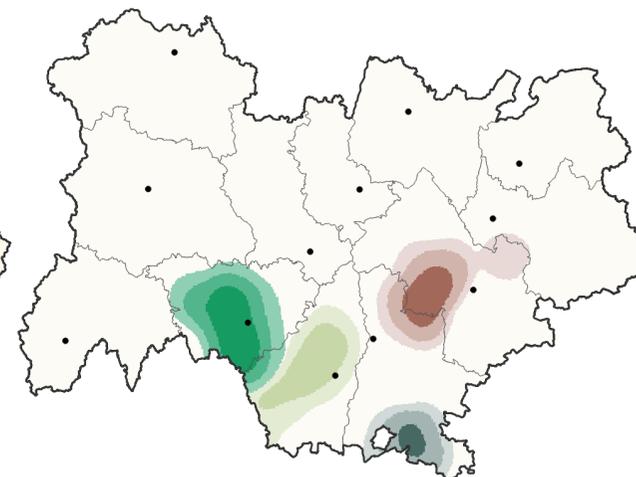
Part des producteurs de céréales sous IGP-LR dans l'ensemble des structures



en pourcentage

- ≤ 2
- 2 - 10
- 10 - 30
- > 30

Part des producteurs sous AOP dans l'ensemble des structures



en pourcentage

- | | |
|-----------------|--------------------------------|
| Lentille | Châtaigne |
| 2 - 10 | 2 - 10 |
| 10 - 30 | 10 - 30 |
| > 30 | > 30 |
| Noix | Olives et huile d'olive |
| 2 - 10 | 2 - 10 |
| 10 - 30 | 10 - 30 |
| > 30 | > 30 |



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 / INAO 2020
 Méthode : Lissage à l'exploitation sur un rayon de 20 km, grille de 1km
 Référentiels, fonds carto. : IGN Admin Express 2020



Chiffres-clés

- 14 300 exploitations vendent en circuit court, soit 30 % des exploitations régionales (moyenne nationale 23 %)
- 3^e rang des régions en nombre et en part d'exploitations

Caractéristiques

La viande est le produit le plus commercialisé en circuit court (4 500 exploitations), devant les produits laitiers (2 100 exploitations). Fruits, légumes et vins sont disponibles en circuit court près des bassins de consommation, chacun dans près de 2 000 exploitations.

86 % des exploitations spécialisées en cultures légumières pratiquent un circuit court.

Une exploitation spécialisée en cultures fruitières sur deux a recours au circuit court.

40 % des exploitations spécialisées en viticulture vendent en circuit court.

La vente à la ferme est la forme la plus courante de circuit court (60 % des exploitations concernées).

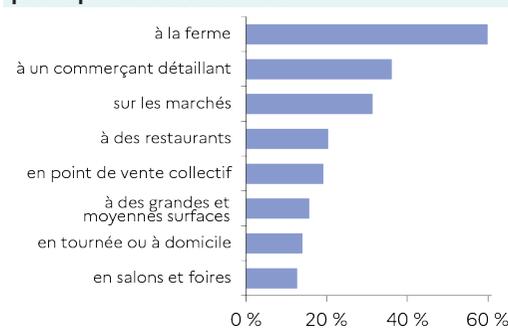
Tendances

L'augmentation du recours au circuit court entre 2010 et 2020 est significative dans la plupart des spécialisations (+ 6 points toutes spécialisations confondues).

Zoom

Un axe Nord-Sud regroupant le Rhône, l'Isère, la Drôme et l'Ardèche concentre 50 % des exploitations vendant en circuit court, avec une forte prédominance dans le Rhône. La diversité des produits et une forte demande sont des facteurs susceptibles de favoriser la proximité producteur/consommateur. Les départements de l'ouest régional ont un taux de recours au circuit court inférieur à la moyenne nationale.

Exploitations en circuit court selon les principaux modes de vente



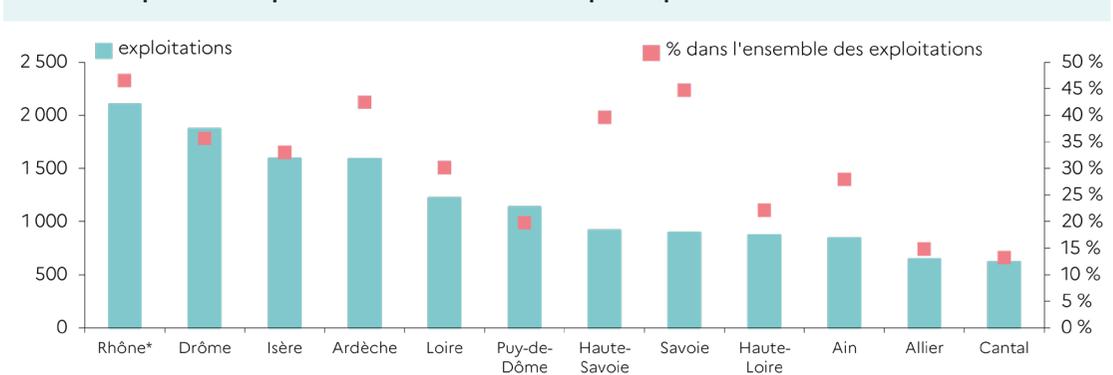
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Nombre d'exploitations en circuit court par type de produits



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Nombre et part des exploitations en circuit court par département



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

* Circuit court : circuit de vente directe au consommateur final ou avec un seul intermédiaire entre l'exploitation agricole et le consommateur final.

Circuit court	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône*	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	France métr.
Nombre d'exploitations vendant en circuit court	842	645	1 591	619	1 872	1 593	1 223	874	1 136	2 106	898	919	14 318	90 024
Part d'exploitations vendant en circuit court (%)	28	15	42	13	36	33	30	22	20	47	45	40	30	23
Poids du département dans la région (%)	6	5	11	4	13	11	9	6	8	15	6	6	100	-

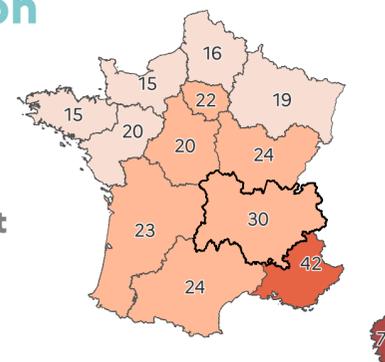
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

* voir glossaire

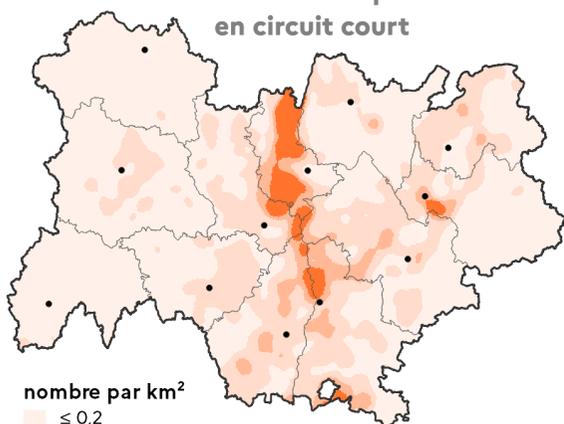
Une pratique du circuit court plus développée à l'est de la région

Exploitations en circuit court en 2020

Part des exploitations vendant en circuit court

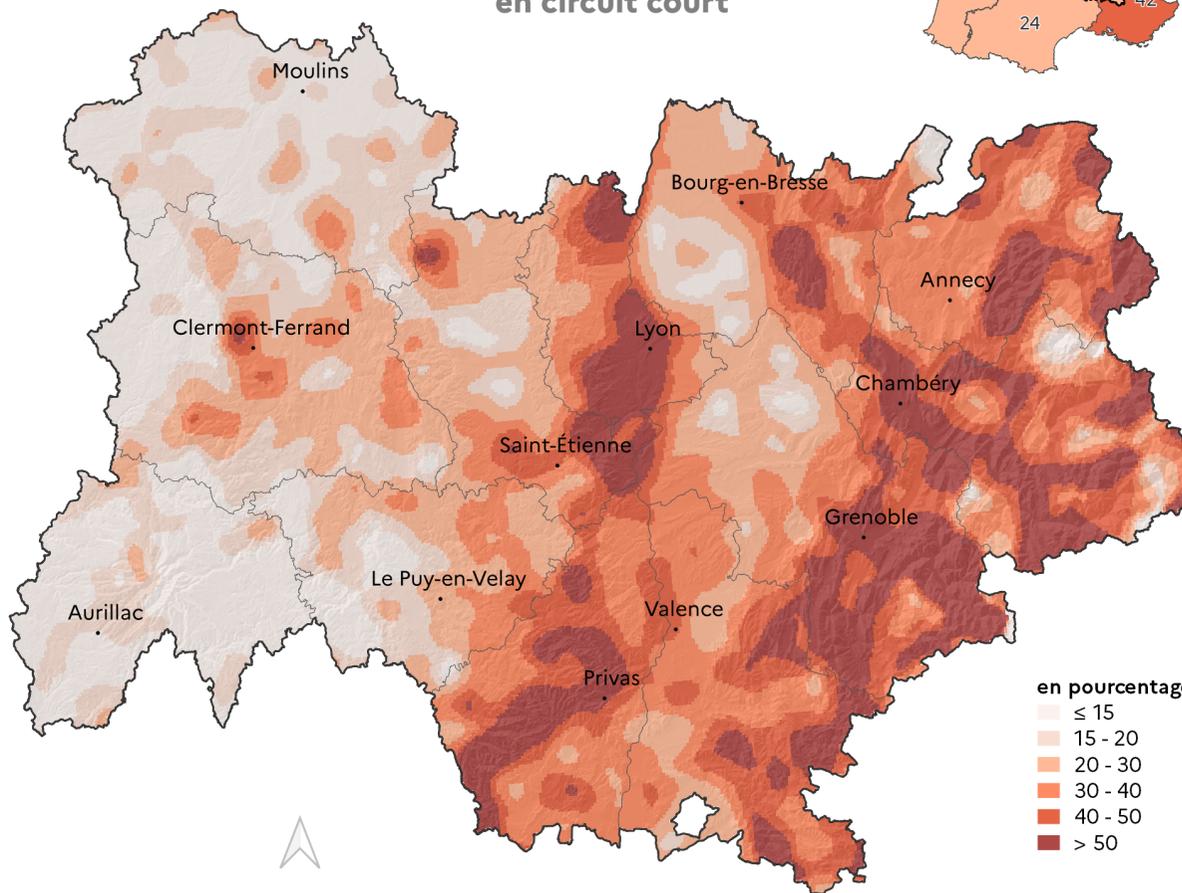


Densité d'exploitations en circuit court



nombre par km²

- ≤ 0,2
- 0,2 - 0,4
- 0,4 - 0,6
- > 0,6



en pourcentage

- ≤ 15
- 15 - 20
- 20 - 30
- 30 - 40
- 40 - 50
- > 50



Source : Agreste - Recensement agricole 2020
 Méthode : Lissage à l'exploitation sur un rayon de 10 km, grille de 1km
 Référentiels, fonds carto. : IGN Admin Express 2020, BD ALTI



Transformation¹ de produits agricoles

Chiffres-clés

- Près de 9 000 exploitations pratiquent la transformation de produits agricoles, soit 18 % des exploitations de la région
- 4^e rang des régions en part d'exploitations

Caractéristiques

Quel que soit le type de produit, les exploitations de la région sont plus impliquées dans la transformation qu'en France métropolitaine.

Les produits les plus transformés sont les viandes (y compris découpe), avec 2 900 exploitations, suivis des produits laitiers (2 200 exploitations), du vin et autres alcools (1 800 exploitations) et des fruits (1 200 exploitations). Les autres catégories de produits transformés comptent chacune moins de 550 exploitations.

Plus du tiers des oléiculteurs produisent de l'huile d'olive, 30 % des viticulteurs réalisent une vinification à la ferme, le quart des apiculteurs transforment leur miel. Près d'une exploitation laitière sur cinq transforme du lait (10 % en France métropolitaine), en lien avec l'importance des fabrications fromagères de la région.

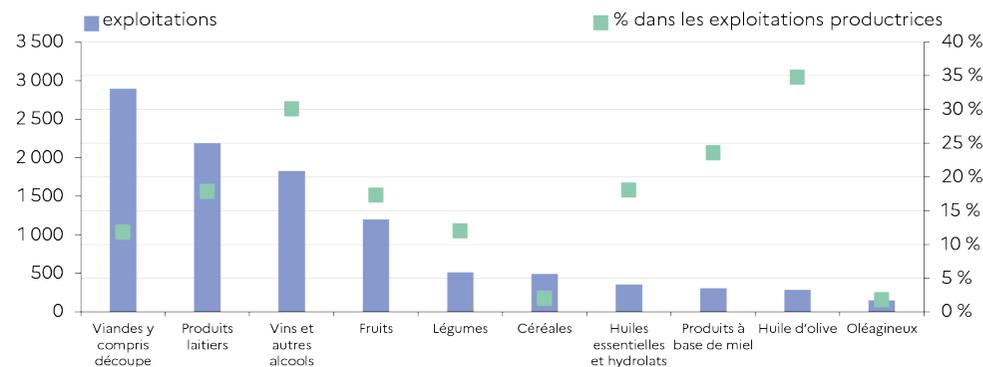
Tendances

La proportion d'exploitations pratiquant la transformation de produits agricoles (hors vinification) a presque doublé entre 2010 et 2020.

Zoom

Les départements de l'est de la région sont ceux où la transformation de produits agricoles est la plus pratiquée. Le Rhône se distingue avec la proportion la plus importante, majoritairement axée sur la vinification à la ferme. Les transformations du lait et des viandes sont particulièrement présentes dans les parties est et ouest de la région.

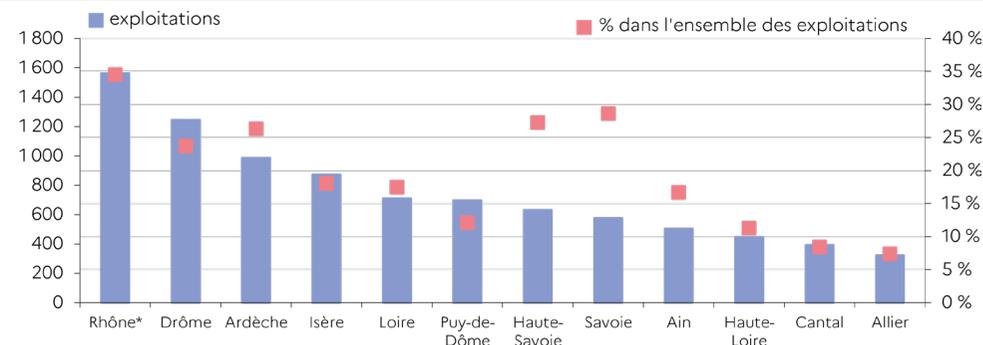
Nombre et part d'exploitations transformant des produits agricoles par catégorie



Note de lecture : 2 200 exploitations transforment des produits laitiers, soit 18 % des exploitations laitières (ayant des vaches, chèvres ou brebis laitières)

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Nombre et part des exploitations réalisant une transformation de produits agricoles par département



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

¹Transformation : inclut la transformation réalisée par le biais d'une autre entité juridique spécifique dans laquelle l'exploitant ou l'un des exploitants a une participation financière, la transformation effectuée en sous-traitance pour commercialisation ensuite par l'exploitation, la transformation de produits bruts pour le compte de tiers mobilisant le matériel de l'exploitation.

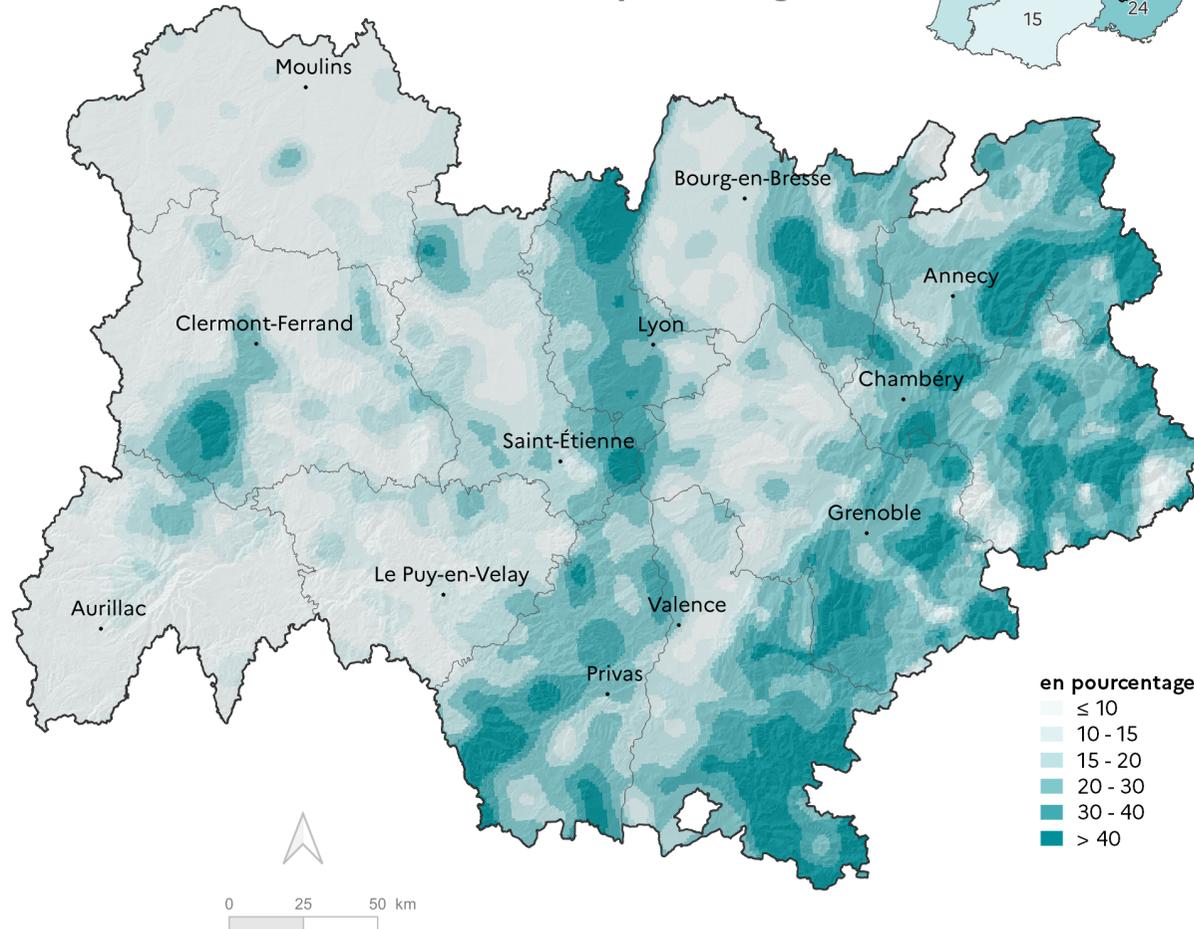
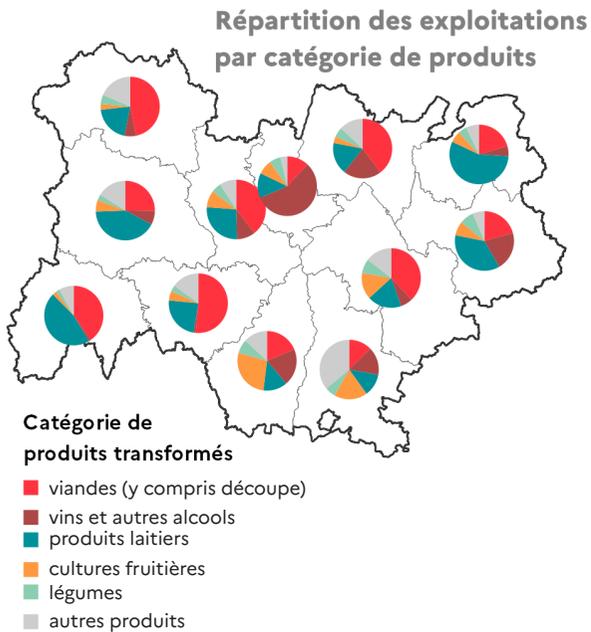
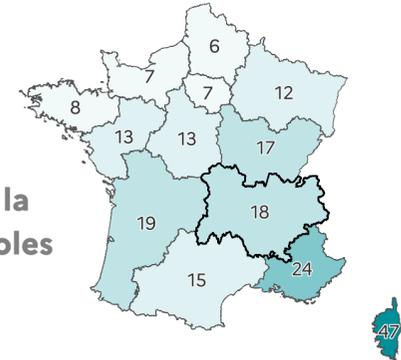
Transformation des produits agricoles	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône*	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	France métr.
Nombre d'exploitations réalisant une transformation de produits agricoles	505	322	987	394	1 246	873	711	447	697	1 564	576	633	8 955	56 459
dont transformation de viandes (y compris découpe)	220	167	261	189	221	422	335	252	210	257	173	187	2 894	16 304
transformation de lait	90	65	144	182	159	170	190	109	293	216	213	358	2 189	7 324
vinification à la ferme et production d'alcool issu de vin	113	22	214	5	206	67	81	5	55	895	129	36	1 828	20 500
Part d'exploitations réalisant une transformation de produits agricoles (%)	17	7	26	8	24	18	18	11	12	35	29	27	18	14
Poids du département dans la région (%)	6	4	11	4	14	10	8	5	8	17	6	7	100	-

Source : Agreste - Recensement agricole 2020
*voir glossaire

Une transformation des produits agricoles plus fréquente à l'est de la région

Transformation de produits agricoles en 2020

Part des exploitations réalisant la transformation de produits agricoles



Source : Agreste - Recensement agricole 2020
 Méthode : Lissage à l'exploitation sur un rayon de 10 km, grille de 1km
 Référentiels, fonds carto. : IGN Admin Express 2020, BD ALTI